entrevoir des mesures tendant à la convertibilité, ce qui est tout autre chose que de dire qu'elle a conduit effectivement à des mesures relatives à la convertibilité?

On nous a dit pendant plusieurs mois avant la conférence du Commonwealth que ce devait être une grande réunion commerciale.

L'hon. M. Fleming: Une conférence commerciale et économique.

L'hon. M. Pearson: Ce devait être tout d'abord une grande conférence commerciale du Commonwealth ayant pour but d'étendre le commerce des pays du Commonwealth.

L'hon. M. Pickersgill: Et de récupérer les marchés.

L'hon. M. Pearson: Oui, et en vue de récupérer les marchés qui avaient été perdus après dix années durant lesquelles le chiffre des exportations du Canada avait atteint son plus haut sommet dans l'histoire nationale. A la suite de cette conférence, on devait récupérer les marchés et étendre le commerce dans le Commonwealth.

L'hon. M. Fleming: C'est fait.

L'hon. M. Pearson: A cette rencontre particulière, il s'est accompli, en réalité, très peu de choses dans le domaine du commerce qui, en tant que problème du Commonwealth, d'après les rapports publiés, semblent avoir fait l'objet d'une étude tout à fait insuffisante. Certes, les délégués britanniques n'ont aucunement cherché à cette réunion à répéter leur offre antérieure de libre-échange. Chat échaudé craint l'eau froide. Je sais que, lorsque le premier ministre ou le ministre des Finances prendront la parole, ils diront probablement que certaines restrictions britanniques concernant l'importation ont été abolies pour ce qui est du papier-journal, des conserves de saumon et de la machinerie provenant de tous les pays de la zone du dollar. Mais comme il l'a souligné à l'époque, le courriériste à Ottawa du Financial Post disait le 27 septembre:

C'est sans doute une bonne chose pour le Canada, pour les États-Unis et pour la Grande-Bretagne, mais il ne s'agit pas d'un saut téméraire dans le noir. Il s'agissait plus d'une revision des livres, puisque le contingentement du saumon avait été fixé bien haut à \$4,500,000, et que les licences visant le papier-journal et la majeure partie de la machinerie n'avaient pas été refusées depuis quelque temps.

Et qu'a fait la délégation canadienne à cette conférence pour démontrer son grand désir d'abolir les barrières commerciales? Elle a promis de ne pas augmenter le tarif de préférence britannique à l'égard de plusieurs produits qui étaient déjà visés par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce. De plus, chose très importante, à mon

avis, on rapporte que le gouvernement canadien s'est engagé à ne pas se prévaloir, contre les produits britanniques, des dispositions antidumping de la loi sur les douanes, bien que le premier ministre ait refusé de rendre publique une telle assurance à cause des conséquences qu'elle aurait aux États-Unis. Si ce rapport est inexact, le premier ministre voudra peut-être saisir cette occasion pour le nier.

S'il est vrai que l'on ait tant soit peu assuré aux Britanniques que les dispositions anti-dumping ne joueraient pas contre eux, alors les modifications apportées à la loi sur les douanes à la dernière session ne veulent plus rien dire, à en juger par le communiqué qui a suivi la récente réunion de ministres canadiens et américains, tenue il y a quelques semaines. Témoin l'alinéa suivant:

Les représentants des États-Unis ont fait connaître l'inquiétude que leur inspirent les modifications apportées l'an dernier à la loi canadienne sur les douanes. Les ministres canadiens les ont assurés qu'on n'a pas l'intention d'appliquer ces nouvelles dispositions de la loi ni de façon arbitraire ni de façon partiale et que des consultations auraient lieu, lorsque ce serait possible, avant l'application desdites dispositions.

Si ces dispositions ne sont pas censées viser les Britanniques et si elles ne doivent pas s'appliquer de façon injuste aux États-Unis, alors, elles ne peuvent s'appliquer contre qui que ce soit.

L'hon. M. Fleming: C'est stupide. Pourquoi continuer à dresser des épouvantails pour ensuite les renverser?

L'hon. M. Pearson: Le ministre des Finances se lèvera-t-il pour nier qu'il n'y a pas eu d'entente officieuse ou officielle qui ait été conclue avec le Royaume-Uni lors de cette conférence, entente qui porterait sur l'application des dispositions de la loi sur les douanes au Royaume-Uni? Ce que nous voulons savoir, c'est si on a donné une assurance, officielle ou non, à l'égard de l'application de cette loi.

L'hon. M. Fleming: Monsieur l'Orateur, personne, évidemment, n'a songé à appliquer de façon arbitraire ou injuste les dispositions adoptées au moyen d'une modification lors de la dernière session. A ce moment-là, mon collègue, le ministre du Revenu national (M. Nowlan), a fait une déclaration devant la Chambre à cet effet, et n'eût été des déclarations trompeuses du chef de l'opposition (M. Pearson), les ministres d'aucun autre gouvernement n'auraient jamais pensé qu'on donnerait ou qu'il serait possible de donner une application arbitraire ou injuste à ces dispositions.

L'hon. M. Pearson: Voilà une déclaration très intéressante, mais elle n'a rien à voir à ma question! Je vais répéter ma question et

[L'hon. M. Pearson.]